

UNE RENTREE 2019 RICHE ET PLEINE DE PROJETS !

Quelques nouveautés au RAM pour la rentrée :

Emmanuelle VIVION, la psychologue n'interviendra plus au RAM. Elle sera remplacée par MME VERSTRAETEN Astrid qui sera présente 2h par mois soit le matin en animation soit en soirée. Elle viendra se présenter lors de la soirée de la rentrée en septembre.

La bougeothèque sera organisée par une animatrice sportive MME JEANDEMANGE Myriame, tous les lundis de 10h30 à 11h15. Je serai également présente pendant l'animation et je proposerai de 11h15 à 11h30, des histoires puis rangement. *Les inscriptions sont obligatoires pour participer à la bougeothèque et le nombre de places limitées.*

La ludothèque de Saint Sulpice et Cameyrac ouvre ses portes, pour nous, sur certains Jeudi de 10h30 à 11h30.

Dans le cadre de Famille en Fête 2020 nous aimerions organiser un petit spectacle avec les assistantes maternelles et Olivia LABORDE. Venez nombreuses pour y participer !

Dans le cadre de Lis Tes Ratures, je vous propose pour celles qui seraient partantes soit de créer un spectacle avec d'autres professionnelles, mettant en lumière un livre sélectionné soit de travailler sur l'importance de la littérature enfantine.

Dans le cadre des 30 ans des RAM au forum des assistantes maternelles, un stand sera proposé pour représenter les missions des RAM. Les assistantes Maternelles sont proches des RAM, je vous attends donc nombreuses pour m'aider, avec vos idées, à créer un stand ludique qui nous représente le mieux !

Concernant les formations, merci de me faire remonter vos besoins dès la rentrée afin que je puisse faire venir un intervenant directement au RAM si vous êtes nombreuses à souhaiter la même chose (premier secours, Juristes, pajemploi, pôle emploi...).

Dans mon quotidien au RAM, j'aime proposer des ateliers manipulation (terre, eau, peinture, pâte à modeler, pâte à patouille...), pensez à amener du change pour les enfants et à prévenir les familles.

J'ai hâte de vous retrouver à la rentrée. Et pour celles qui ne sont jamais venues au RAM, vous êtes les bienvenues. Je suis disponible, à l'écoute et je vous accueillerai avec grand plaisir !

Petit rappel : Pensez à remplir la fiche de liaison avec la mise à jour des enfants accueillis et à l'envoyer à la PMI de votre secteur. Si besoin, j'ai des exemplaires au RAM !

Magali JORGE MAIA

Au programme cette année...

Mardi 17 Septembre : Soirée rentrée et rencontre avec Astrid, la nouvelle psychologue.

Jeudi 26 Septembre et Mardi 3 Décembre : Sons et Vibrations avec Dominique LAX. Un atelier enfant découverte des sons et des vibrations avec les bols tibétains.

Vendredi 4 Octobre et Jeudi 19 Décembre : Découverte de la harpe avec Cécile ELIE-LIEVRE à l'église.

Mercredi 9 Octobre : Voyage musical avec Francis Passicos au Ram.

Francis nous accueille avec tous ses instruments et sa musique, sans paroles, sans consigne, attentif aux réactions et suggestions des enfants. Un thème, une chanson, une note, quelques secondes pour dire bonjour et c'est parti pour plusieurs minutes de partage de musique improvisée et imprévisible.

Jeudi 17 Octobre : Soirée détente avec Dominique LAX au RAM.

Mardi 12 et Jeudi 14 Novembre : Créativité avec Myriam BOURIANNE.

Mercredi 20 Novembre : Soirée créativité avec Maud MARCHEGAY.

Samedi 23 novembre : La « 5^e édition » du Forum des Assistantes Maternelles, abordera le thème : *Libre de bouger, explorer, jouer... chez mon assistant maternel*. Une conférence sera proposée par Morgane Lepeintre, psychomotricienne et formatrice petite enfance sur la motricité libre. Découvrez également l'exposition *la maison géante*.

Samedi 23 novembre, de 9h à 14h. Immeuble Gironde, Département de la Gironde, à Bordeaux. Gratuit, sur inscription. Nous fêterons à cette occasion les 30 ans des RAM.

Vendredi 29 Novembre : Fête de l'hiver à Saint Sulpice et Cameyrac: « *Figure-Toi* », spectacle jeune public proposé par Lactitia VIGNES et Hélène BOUTARD, suivi d'un apéritif convivial.



PERMANENCES EN MAIRIE

Les samedis de 09h00 à 12h00

- Mairie de Beychac-et-Cailleau : Les 14 Septembre, 5 Octobre, 7 Décembre
- Mairie de Montussan : Les 7 Septembre et 30 Novembre
- Mairie de Saint Sulpice-et-Cameyrac : Les 26 Octobre et 14 Décembre

Actualités Professionnelles

- Journée nationale des assistantes maternelles : Samedi 23 Novembre 2019

À l'initiative du Département, de la CAF et de la MSA, avec le soutien des organismes de formation et de la branche professionnelle des assistantes maternelles du particulier employeur, se tiendra, **le samedi 23 novembre, le 5ème forum à l'attention des assistantes maternelles et des parents employeurs de Gironde.**

Au **programme** : une intervention de **Morgane LEPEINTRE** spécialisée dans le développement psychomoteur, psychomotricienne et formatrice. La motricité du bébé... Un vaste sujet ! C'est à partir des travaux de A. COEMAN, A. BULLINGER, R. VASSEUR et bien d'autres qu'elle tente de transmettre aux parents et aux professionnels, des outils pour observer les mouvements du bébé, définir à quel niveau en sont-ils de leur développement, et les soutenir au mieux dans leurs explorations motrices.

Infos pratiques : Gratuit, inscription obligatoire sur www.gironde.fr

Lieu : Département de la Gironde, Immeuble Gironde - 1, Esplanade Charles de Gaulle à Bordeaux

- Le prélèvement à la source (PAS) :

En 2020, le prélèvement à la source sera mis en place. Des évolutions sont intervenues dès le 1er janvier 2019 :

- ◆ Votre employeur doit réaliser ses déclarations entre le 25 du mois au cours duquel vous avez travaillé et le 5 du mois suivant ;
- ◆ Vos bulletins de salaire et votre compte en ligne présentent des zones « prélèvement à la source » non renseignées.
- ◆ Avec Pajemploi+, le prélèvement à la source de l'impôt est fait directement sur votre rémunération, si vous êtes imposable.

- Le Complément du libre choix de Mode de Garde (CMG) simplifié :

A partir de mars 2019, ce ne sont plus les Caf et MSA qui verseront aux parents-employeurs le Complément du libre choix de Mode de Garde (CMG). C'est le centre national Pajemploi qui calculera et versera la prestation CMG.

Pajemploi propose un nouveau service. Permettre à votre employeur d'être prélevé sur son compte bancaire le montant de votre rémunération. Pajemploi vous versera ensuite le montant du salaire sur votre compte.

Relais Assistantes Maternelles GALIPETTE

11, bourg de Beychac – 33750 Beychac et Cailleau
Tel : 06.76.05.69.47 – Mail : ramgalipette@gmail.com
www.poleenfancegalipette.fr

Pour que votre employeur puisse activer ce service, vous devez lui donner votre accord et coordonnées bancaires sur votre espace en ligne. Deux jours après la déclaration de votre employeur, vous recevrez votre salaire par virement de Pajemploi sur votre compte bancaire.

- Votre compte en ligne :

Avec votre compte en ligne vous disposez de nombreux avantages :

- ◆ Être informée rapidement de la déclaration de votre rémunération ;
- ◆ Consulter et imprimer vos bulletins de salaire ;
- ◆ Retrouver les récapitulatifs mensuels de vos salaires et votre cumul imposable ;
- ◆ Renseigner vos informations, dont vos coordonnées bancaires

Pour activer votre compte : - Connecter-vous sur pajemploi.urssaf.fr avec vos identifiants et mots de passe temporaires communiqués sur votre notification d'identification.

- Mon-enfant.fr :

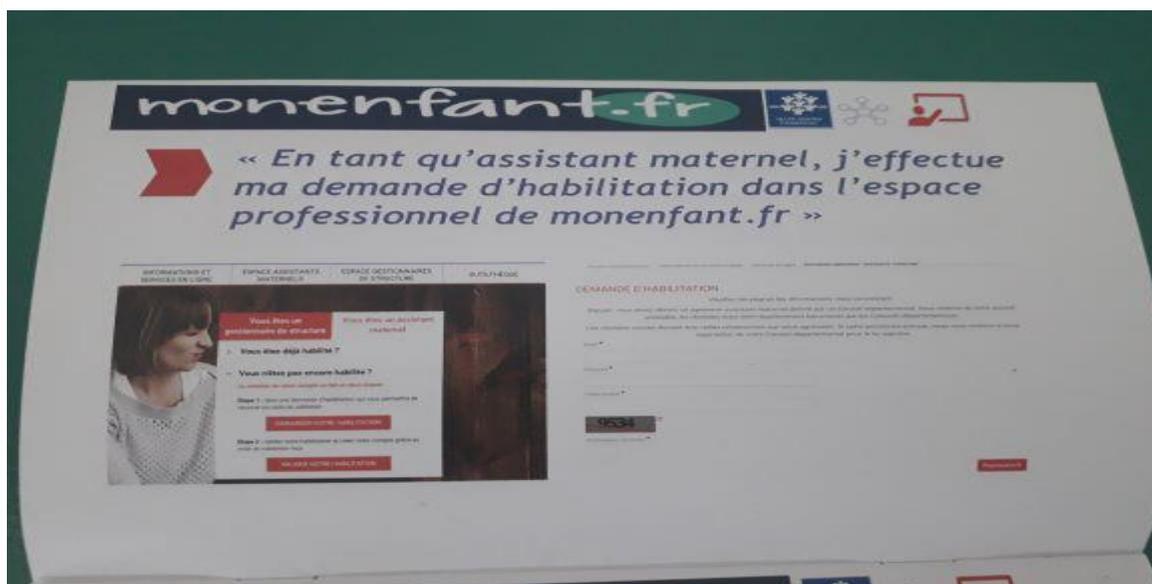
La CAF valorise le métier d'assistante maternelle. Ce site est un formidable moyen de vous faire connaître auprès des parents et de trouver plus facilement du travail. Il s'agit d'un site internet très utilisé par les parents pour rechercher des informations concernant les modes d'accueil. Les familles peuvent désormais exprimer directement leurs demandes sur le site monenfant.fr et consulter vos profils. Je vous le recommande et je vous invite à vous inscrire et à renseigner sur votre profil toutes les informations nécessaires.

Pour cela, il vous faut donner votre accord écrit au conseil départemental pour apparaître sur le site. Ensuite, il faut faire une demande d'habilitation en allant dans l'espace « Assistantes Maternelles » sur monenfant.fr.

Vous recevrez un code de validation qui vous permettra de vous connecter sur le site et de valider votre habilitation.

Une fois habilité, vous avez accès à votre espace personnel et vous pouvez compléter vos coordonnées, vos informations de contact, vos tarifs, vos disponibilités, vos agréments...

N'hésitez pas à me solliciter pour que je vous accompagne et vous aide dans cette démarche !





La CAF s'engage aux côtés des assistantes maternelles :

- La prime d'installation : Cette prime vise à compenser le coût de l'achat du matériel de puériculture nécessaire à l'accueil du jeune enfant. Son montant est forfaitaire : 300 euros ou 600 euros selon le territoire. Conditions :

- Avoir suivi la formation initiale avant tout accueil de l'enfant
- Etre agréé pour la première fois et exercer depuis au moins deux mois
- S'engager à exercer la profession au minimum trois ans
- Avoir donné son accord pour figurer sur le site internet mon-enfant.fr et indiquer ses disponibilités
- Signer une charte d'engagements réciproques avec la CAF

Seuls les assistantes maternelles salariées d'un particulier employeur peuvent prétendre à cette prime ainsi que celles exerçant en MAM.

-Le prêt à l'amélioration du lieu d'accueil (PALA) : Ce prêt à taux zéro permet aux assistantes maternelles de réaliser des travaux, dans leur logement ou en MAM, afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants. Son montant peut atteindre 10000 euros maximum. Il est accordé dans la limite de 80% du coût total des travaux et remboursable mensuellement sur dix ans maximum.

- La Formation continue des Assistantes Maternelles :

Une des missions du RAM est de vous accompagner dans la formation continue pour mieux répondre et s'adapter aux besoins des enfants. La formation continue est un droit pour développer ses compétences et évoluer. Tous les parents employeurs cotisent dans chaque bulletin de salaire depuis 2004. Les frais de formation sont ainsi pris en charge.

Vous devez choisir un parent facilitateur pour qu'il perçoive votre indemnité et qui vous la reversera. Ceci est obligatoire. Vous recevrez régulièrement par mail du RAM, les calendriers des formations avec les dates, lieux et thématiques. Certaines formations se font les samedis. **N'hésitez pas à me contacter et à vous inscrire !**

Vous pouvez aussi contacter la plateforme téléphonique gratuite : 0800820920 ou contacter directement les organismes de formation labélisés. Les bulletins d'inscription sont disponibles sur le site IPERIA INSTITUT.

La rémunération de l'assistante maternelle est maintenue pendant la formation.

Si c'est en dehors des heures de travail, le particulier employeur verse une allocation de formation.

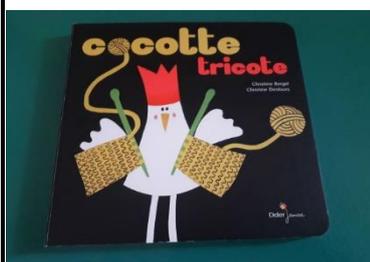
Si c'est pendant le temps de travail, l'employeur facilitateur s'engage à rémunérer l'assistante maternelle et/ou à lui verser l'allocation de formation et à la rembourser. Le coût pédagogique de la formation est pris en charge par AGEFOS PME. Deux cas se présentent :

-Soit il s'agit du plan de développement des compétences et dans ce cas 58h sont prises en charge

-Soit il s'agit du compte personnel de formation (CPF) qui est capitalisé en euros environ 500 euros/an dans la limite de 5000 euros. Si l'assistante maternelle travaille moins que la durée légale, la somme sera proratisée.

Vous pouvez consulter votre compteur CPF et les règles de calcul sur le portail : mon-compteactivite.gouv.fr

*Sélection petite enfance « Lis tes ratures 2020 » (vendredi 6 au dimanche 8 mars 2020) à Beychac
A emprunter au Ram!*



Cet hiver, il fait un froid d'ours
Blanc. Gare au gros rhume !
Heureusement...
Tric tric, cot cot,
Cocotte tricote.



Aujourd'hui, la baleine prend
son bain. Quel bonheur !
Mais voici la tortue. Peut-elle
entrer dans la baignoire ? Oui
Bien sûr...Et le castor et l'ours ?



Un livre animé d'après une
comptine traditionnelle.

LES MATINÉES D'ANIMATIONS ET DE RENCONTRES

Septembre

Bougeothèque

o Lundi : 16 (Avec Magali)

« Jeux surprises »

- o Mardi : 17
- o Jeudi : 19 (10h30-11h30 Ludo-thèque à St Sulpice)
- o Vendredi : 20

Bougeothèque

o Lundi : 23 (Avec Magali)

« Jeux surprises »

- o Mardi : 24
- o Vendredi : 27

Sons et Vibrations avec Dominique LAX :

- Jeudi 26 : 10h à 11h

Bougeothèque

o Lundi : 30 (Avec Magali)

Octobre

« Jeux surprises »

- o Mardi : 1 (Animation Lumière)
- o Jeudi : 3 (Animation Lumière)

Animation Harpe à l'église à côté du RAM

-Vendredi : 4 à 9h30-10h15 ou 10h30-11h15

Bougeothèque

o Lundi : 7 (Avec Myriame)

Voyage musical

Avec Francis Passicos

Mercredi : 9

- o 9h30 à 10h
- o 10h15 à 10h45
- o 11h à 11h30

« Jeux surprises »

- o Jeudi : 10 (10h30-11h30 Ludo-thèque à Saint Sulpice)
- o Vendredi : 11 (Présence d'Astrid, la psychologue)

Bougeothèque*

o Lundi : 14 (Avec Myriame)

Bibliothèque

de 10h30 à 11h30

- o Jeudi 17 à St Sulpice et Cameyrac
- o Vendredi 18 à Beychac et Cailleau

« Jeux surprises »

- o Mardi : 22 (Animation Lumière)
- o Jeudi : 24 (Ludothèque St Sulpice)
- o Vendredi : 25 (Animation Lumière)

Novembre

Bougeothèque*

o Lundi : 4 (Avec Myriame)

« Jeux surprises »

- o Mardi : 5 (Présence d'Astrid, la psychologue)
- o Jeudi : 7
- o Vendredi : 8

Créativité avec Myriam Bourianne

-Mardi 12 : 9h30-10h30 ou 10h45-11h45

-Jeudi 14 : 9h30-10h30 ou 10h45-11h45

Bougeothèque*

o Lundi : 18 (Avec Myriame)

« Jeux surprises »

- o Mardi : 19
- o Jeudi : 21 (Ludothèque à St Sulpice)
- o Vendredi : 22

Samedi 23 Novembre : Journée pour les Assistantes Maternelles à Bordeaux

Bougeothèque*

o Lundi : 25 (Avec Myriame)

« Jeux surprises »

- o Jeudi : 28 (Ludothèque à St Sulpice)
- Fête de l'Hiver: Vendredi 29 Novembre

Décembre

Bougeothèque*

o Lundi : 2 (Avec Myriame)

Sons et Vibrations avec Dominique LAX

- Mardi 03 : 10h à 11h

« Jeux surprises »

- o Jeudi : 5
- o Vendredi : 6

Bougeothèque*

o Lundi : 9 (Avec Myriame)

Bibliothèque

de 10h30 à 11h30

- o Jeudi 12 à St Sulpice et Cameyrac
- o Vendredi 13 à Beychac et Cailleau

Bougeothèque*

o Lundi : 16 (Avec Myriame)

Animation Harpe à l'église à côté du RAM

-Jeudi 19: 9h30-10h15 ou 10h30-11h15

« Jeux surprises »

- o Mardi : 17
- o Vendredi : 20
- o Mardi : 24
- o Jeudi : 26 (Ludothèque à St Sulpice)

Le Ram sera fermé du 23 au 05

Janvier

Tous les lundis

à partir du 7 Octobre

Bougeothèque

De 10h30 à 11h30
Au DOJO
De Cailleau

Avec Myriame
JEANDEMANGE

LES SOIRÉES AU R.A.M. À PARTIR DE 19H30

Mardi 17 Septembre :

Soirée rentrée et rencontre
avec Astrid, la
psychologue
De 19h30 à 21h au RAM

Jeudi 17 Octobre :

Soirée détente sons
et vibrations avec les
Bols Tibétains
Dominique LAX
De 19h30 à 21h au
RAM

Mercredi

20 Novembre :

Soirée créativité
avec Maud
MARCHEGAY
De 19h30 à 21h
au RAM

Jeudi 5 Décembre :

Soirée avec la psychologue sur une thématique
De 19h30 à 21h au RAM